Mouvement Européen Pas-de-Calais (ME62)

19 novembre 2021 16h-18h, Auditorium de l'Atria, hôtel Mercure, Arras

9eme édition des Défis européens

« Vers l'autonomie stratégique industrielle, économique et commerciale de l'UE ? »

La conférence est ouverte par **Claude Maerten,** président du ME62 : le poids décroissant de l'Europe dans le monde, dans 20 ans l'UE devrait représenter 11% du PIB mondial contre 25% il y a 30 ans. C'est dire que l'Europe va devoir repenser sa place dans le monde et gérer une phase de transformation profonde de son environnement. Quelles places et quels rôles pour l'industrie et le commerce européen ? C'est le sujet d'aujourd'hui, que nous tenterons d'éclairer avec les intervenants que je remercie de leur présence : un universitaire, **Thierry Occre**, une députée, **Marguerite Deprez-Audebert**, deux fonctionnaires européens en charge de ces questions : **Gwenole Cozigou** Directeur à la Direction générale Marché intérieur et **Denis Redonnet,** Directeur général adjoint à la Direction générale Commerce. **Agnés Pannier Runacher**, ministre déléguée chargée de l'industrie, retenue à Lyon nous adressera un message vidéo.

Arnaud Michel, Conseiller municipal délégué à l'Europe, prononce un mot d'accueil pour la ville d'Arras. Il annonce que les plaques « Arras Ville européenne » ont été posées aux 7 entrées de la ville. Un projet « Arras au cœur de l'Europe », sera organisé, destiné à associer les citoyens aux 6 mois de présidence française de l'Union européenne.

Agnés Pannier Runacher, ministre déléguée auprès du ministre de l'économie chargée de l'industrie, n'a pu se joindre à la réunion, retenue à Lyon.

Dans un message vidéo, elle trace les priorités que la France défendra dans le cadre de l'Union européenne.

L'Europe restera ouverte, mais aux conditions des Européens. Elle doit défendre sa place face à des puissances, notamment la Chine et les USA. Elle doit notamment assurer son indépendance dans les domaines cruciaux de l'innovation et du numérique. Les investissements décidés par l'UE dans le cadre de « Next génération UE » doivent le permettre.

Les objectifs prioritaires sont la ré-industrialisation, la sécurité des approvisionnements de notre industrie et de notre pays en matières premières et composants, le rétablissement de règles de concurrence loyales, l'environnement. Sur ce dernier point l'Europe est en pointe avec le Pacte Vert et le projet de Contribution carbone aux frontières de l'UE.

Marc Desramaut, modérateur, introduit les 3 interventions.

Thierry Occre est Directeur général de Junia, groupe de trois écoles d'ingénieurs de l'Université catholique de Lille. Il a, dans son passé professionnel en entreprises, beaucoup voyagé et observé le monde économique.

Son propos est de faire mesurer l'ampleur des défis auxquels est confrontée l'Europe.

Il cite : le réchauffement climatique et notamment sa conséquence, la hausse du niveau des océans ; le problème de l'eau, qui mettra en cause l'alimentation dans le monde, mais pourrait concerner l'Europe elle-même ; la démographie, la population mondiale devant évoluer de 7,9 milliards aujourd'hui à 11 milliards en 2100 ; la raréfaction des matières premières.

L'indépendance de l'Europe face à ces défis se joue sur plusieurs terrains :

- La Formation et la Recherche : ne pas se laisser distancer dans des technologies de rupture comme l'intelligence artificielle ou les ordinateurs quantiques ; Etre transdisciplinaire dans la recherche, ne pas occulter les questions éthiques soulevées par les nouvelles technologies.

Face à ces enjeux l'Europe met en œuvre des moyens : le plan « Horizon Europe », des projets d'université européenne, Erasmus +.

- Les flux, à l'origine de la mondialisation, avec internet et les transports par conteneurs, s'amplifient : Comment faire pour que l'Europe ait l'équivalent des GAFA américaines ou de leurs équivalents chinois, et assurer la cyber sécurité du continent ? Comment ne pas dépendre des ambitions commerciales notamment chinoises (un train chinois arrive chaque jour sur la plateforme multimodale Delta 3, par la « route de la soie » terrestre). Quelles réponses apporter à la prédominance du dollar et à l'apparition de monnaies électronique créées aussi bien par des Etats (e-yuan chinois) que par des entreprises privées (tentative par Facebook)
- La production : des changements de modèles économiques seront indispensables face à nos dépendances (soja dans l'alimentation animale, semi-conducteurs, terres rares …) et nos besoins énergétiques. Les énergies fossiles seront prédominantes jusqu'en 2045. Des voies de substitution sont explorées : plan hydrogène, séquestration du CO^2, utilisation mesurée du nucléaire (des percées chinoises sont annoncées dans le domaine de la fusion nucléaire, sans émission de radiation)

Ces défis sont comparés à des vagues importantes mais auxquelles le « paquebot Europe » peut faire face. La question de fond est celle des moyens que les Européens peuvent mobiliser collectivement.

Gwenole Cozigou est Directeur construction et machinerie à la Direction générale Marché intérieur de la Commission européenne. Il intervient en visioconférence.

Quelles est la nouvelle stratégie industrielle européenne ?

L'Europe, historiquement, n'ignore pas les questions d'industrie et d'autonomie, depuis la CECA (Communauté européenne du charbon et de l'acier en 1952) puis la PAC (politique agricole commune) destinée à assurer la garantie de l'alimentation des Européens.

En 2008 une stratégie européenne des matières premières a été adoptée. Un premier choc a été la crise des terres rares (métaux indispensables aux nouveaux équipements électroniques) qui sont produites à 97% en Chine. Avec la crise du Covid 19 l'Europe s'est trouvée en manque d'équipements personnels de santé.

Les parades sont diverses : se rendre si possible autosuffisants pour certains produits, diversifier les sources d'approvisionnements, trouver les solutions de substitution, stocker pour faire face à des crises d'approvisionnement.

En mars 2020 Thierry Breton a présenté la nouvelle stratégie industrielle européenne, mise à jour en 2021.

14 écosystèmes ont été analysés et les faiblesses identifiées. 6 écosystèmes

De nouveaux instruments d'action ont été créés :

- Des alliances industrielles entre Etats, industriels, organisme de recherche, pour définir des stratégies opérationnelles : dans les domaines des matières premières, des batteries, es principes actifs, de l'hydrogène, des industries intensives en énergie, des semi-conducteurs, du cloud et technologies e l'information.
- Les PIEEC (Projets importants d'intérêt européen commun) En dérogeant au principe de non-financement public des entreprises pour des raisons de concurrence non faussée, des financements européens importants sont affectés à des projets industriels : 2 PIEEC sont engagés sur les batteries, d'autres sont en projet sur la production d'hydrogène et de semi-conducteurs.
- Les marchés publics. Ils représentent 14% de la demande et donc sont un levier d'action notamment pour l'environnement. Les règles européennes ne l'interdisent pas. il faut un changement de logiques des acteurs publics qui ne doivent plus utiliser le prix comme seul critère de choix de leurs prestataires.
- Le filtrage des investissements directs étrangers, pour éviter des prises de contrôle indésirables d'entreprises par des acteurs extra-européens.
- La normalisation internationale. Les Européens doivent être plus solidaires dans les négociations visant à établir des normes techniques. Les Chinois sont de plus en plus actifs dans ce domaine, en utilisant par exemple les investissements qu'ils réalisent sur les « routes de la soie »
- La coopération avec des partenaires pour conclure des accords sécurisant nos approvisionnements. Actuellement des accords existent avec le japon, les Etats-Unis, le Canada, l'Ukraine, plusieurs pays africains…

Denis Redonnet est Directeur Général Adjoint à la Direction Générale Commerce de la Commission européenne.

Il présente la politique commerciale européenne. C'est un domaine de « compétence exclusive » de l'Union européenne, où la Commission dispose d'une compétence et d'une pratique ancienne. L'Europe n'est pas, comme on l'a beaucoup dit, naïve. Le niveau de protection de ses industries est similaire à ce que font les USA ou la Chine.

Mais l'Europe doit faire face à des tensions commerciales nouvelles.

- Un effet de crise qui provoque des demandes de protection nouvelles des citoyens et un interventionnisme croissant des Etats, y compris en Europe.
- Des distorsions de concurrence qui s'aggravent, notamment du fait de la Chine. Lorsque celle-ci a été admise à l'OMC (Organisation mondiale du commerce), il y a 20 ans, la Chine était dans une dynamique de libéralisation. Elle a évolué vers un capitalisme d'Etat autoritaire. Les

règles qui s'appliquent à la chine (OMC et traités de libre-échange) ne sont plus suffisantes pour obtenir une concurrence loyale, de la part d'entreprises soumises au pouvoir central. De plus, la Chine utilise le commerce à des fins politiques comme on le voit dans ses réactions aux critiques sur ses politiques concernant les Ouïgours ou Taiwan.

- Sur près de 5500 produits, il y en a 137 pour lesquels l'UE est dépendante (exemple dans les chaînes de valeur liées au secteur de la santé, les terres rares) et 34 pour lesquels la dépendance est critique.

Le système commercial international reste basé sur des règles, mais avec des trous et des logiques de puissance des Etats qui les perturbent.

Quelles réponses apporter ?

- L'union européenne étend les cas de figure où elle fait appel au règlement des différends par l'OMC.
- Le dispositif de lutte anti-dumping de l'Union-européenne est étendu aux cas de concurrence faussée via des investissements dans des pays tiers (cas de la Chine créant des usines en Indonésie)
- L'Europe renforce ses règlementations : concurrence dans les marchés publics ; lutte contre la déforestation importée ; projet de taxe carbone aux frontières ; contrôle des investissements extra-européens en Europe, mais aussi des investissements exportés. Il faut en effet ne pas laisser partir d'Europe des technologies importantes ou sensibles. Les exemples sont donnés de la production d'acier inoxydable ou des câbles en fibre optique.

Marguerite Deprez-Audebert est députée à l'Assemblée nationale française, membre de la Commission des affaires économiques et de la Commission des affaires européennes.

Elle précise qu'elle est particulièrement concernée par les questions industrielles, l'industrie représentant 18% de l'activité de l'arrondissement de Béthune.

Les députés français sont de plus en plus concernés par les questions européennes, sachant qu'ils auront à transcrire dans le droit national les directives votées à Bruxelles. Leurs collaborations sont plus fréquentes avec les députés européens.

L'Europe doit être une Europe qui protège. Le citoyen n'est pas seulement un consommateur, comme l'Europe l'a trop souvent considéré dans la conception des règles de concurrence. C'est aussi un producteur et les politiques européennes doivent en tenir compte : ré-industrialisation de l'Europe, partage équitable de la valeur des produits entre pays européens pour éviter la désindustrialisation de certains pays membres, intégration des objectifs climatiques, réfléchir à une préférence européenne.

Marguerite Deprez-Audebert s'impliquera dans la rédaction qui va s'engager au sein de l'Assemblée nationale, d'un rapport sur la défense commerciale.

Questions de la salle

- Comment réagir à aux achats massifs de bois par la Chine qui détruisent la filière françaises du bois ?
  Réponse de **Gwenole Cozigou** : Des régimes d'autorisation ont été instaurés par exemple sur les produits de santé. C'est donc une possibilité. Mais les Ukrainiens on interdit l'exportation de bois. Les Russes risquent de faire de même. Soyons cohérents : les restrictions aux exportations entrainent des mesures réciproques. Gérons mieux nos forêts dans le respect de la biodiversité et créons des scieries pour valoriser nos bois.

- Les obstacles mis au rapprochement entre Siemens et Althom montrent la difficulté de l'Europe à créer des champions européens.
  Réponse de **Denis Redonnet** : Il y a un débat sur le « marché pertinent » à prendre en compte pour analyser si une entreprise devient monopolistique : doit-on prendre en compte le marché européen ou le marché mondial ? Il y a effectivement un problème à créer des entreprises européennes de taille à concurrencer les grandes entreprises chinoises. La question est : comment avoir des champions européens, sans que ceux-ci ne fassent la loi sur le marché européen.
  Concernant la Chine, il faut l'amener à négocier de nouvelles règles dans le cadre de l'OMC, notamment lorsque l'on observe comment elle utilise des pays tiers (traversés par les « routes de la soie ») pour investir dans des conditions non conformes aux règles de concurrence loyales.

- Y at-il dans les accords de libre-échange passés par l'UE, des clauses environnementales et sociales et sont-elles efficaces ?
  Réponse de **Denis Redonnet** : Il y a systématiquement des clauses environnementales sur le respect notamment de la biodiversité. La question est la difficulté à vérifier leur respect et de sanctionner d'éventuels non-respects. Concernant les clauses sociales, il est exigé l'adhésion des pays aux conventions du BIT (Bureau international du travail) par exemple sur l'interdiction du travail des enfants.

- La politique commerciale est-elle utilisée pour lutter contre la corruption ?
  Réponse de **Denis Redonnet** : non et l'Europe sur ce point a tort. Les Américains le font avec des lois extraterritoriales qui leur permettent de juger des auteurs d'actes de corruption partout dans le monde. L'Europe ne le fait pas faute d'accord entre les pays membres.

- Y a-t-il répartition équitable de la valeur entre Europe et pays tiers dans les échanges commerciaux ?
  Réponse de **Gwenole Cozigou :** les produits achetés dans le monde doivent être payés à leur juste prix. Mais la concurrence est inégale avec la Chine et la Russie, qui, à la différence de l'Union européenne, ferment les yeux sur des pratiques de corruption. Dans de nombreux pays, il y a une difficulté à s'assurer que ces ressources vont bien dans les caisses de l'Etat et non dans des poches privées.

- Afrique **: Thierry Occre** alerte sur la question de la position des Européens en Afrique. ce continent est le partenaire d'avenir de l'Europe ne serait-ce que par sa proximité et sa démographie (sa population va dépasser celles de la chine et de l'Inde à l'horizon 2050) Or les Européens ont tendance à considérer que leurs liens historiques avec l'Afrique leur assure un accès à ce marché. C'est faux. Les investissements se multiplient en Afrique de la part de la Chine, mais aussi de la Turquie, de la Russie. L'Europe est en train de sortir de l'Afrique.

En conclusion des débats, **Claude Maerten** pose la question : peut-on être optimiste ? Il cite Josep Borrell lors de la présentation de la « Boussole stratégique » de l'Union européenne : « Il est clair que, si vous voulez que le dialogue, la diplomatie et le multilatéralisme réussissent, vous devez mettre de la puissance derrière », ce qui démontre l'importance de l'autonomie stratégique industrielle et commerciale.

Thierry Occre se déclare optimiste, au vu des efforts financiers consacrés à la formation, la recherche et l'industrie européenne, tout en regrettant les freins mis par certains Etats à cet engagement.

Denis Redonnet : les textes existent pour mettre en œuvre une politique volontariste industrielle et commerciale. Il faut plus de volonté politique pour les mettre pleinement en œuvre. Mais les attitudes des Etats évoluent dans un sens positif.

Marc Desramaut invite les personnes présentes à laisser leur adresse internet pour être informées des activités du Mouvement Européen, qui s'annoncent particulièrement nombreuses dans ce semestre de présidence française de l'Union européenne.

Claude Maerten remercie les intervenants ainsi que l'équipe d'organisation de cet évènement.

***